

# Santé, genre et crise écologique : croiser les approches

mardi 23 avril 2024, par [Yveline Nicolas](#)

**Cet article explore les articulations entre les enjeux de genre, santé et environnement [1]. Les approches « genre et santé » et « santé environnementale » restent encore largement cloisonnées, d'autant qu'il est complexe d'articuler plusieurs dimensions qui sont elles-mêmes transversales. Rappelant la pertinence d'une analyse genre dans le domaine de la santé, on examinera en quoi la notion désormais reconnue de « santé environnementale » devrait, elle aussi, intégrer une perspective de genre [2]. Cela débouche sur des pistes pour une meilleure prise en compte de cette triple dimension, notamment par les politiques publiques, dans un contexte où les dérèglements climatiques sont au centre des préoccupations.**

Sommaire de cet article

- [L'importance d'une approche sexuée et genrée dans le domaine de la santé](#)
- [La santé environnementale à l'ordre du jour](#)
- [Croiser Genre, santé, environnement climat](#)
- [Tirer des conclusions opérationnelles du croisement « genre santé environnement \(...\)](#)
- [Les Aînées pour le climat : victoire en Cour européenne des droits de l'Homme](#)

## L'importance d'une approche sexuée et genrée dans le domaine de la santé

### Interactions physiologiques et sociales

La prise en compte du sexe et du genre est particulièrement pertinente dans le domaine de la santé, de la médecine et des soins. En effet le « sexe » (caractéristiques génétiques, anatomiques, biologiques, hormonales découlant de la procréation sexuée) et le « genre » (déterminants socioculturels, normes et rôles sociaux, représentations que les sociétés attribuent aux hommes et aux femmes, qui induisent des comportements, des conditions de vie, des environnements de travail différenciés) interagissent en permanence, d'autant plus qu'ils sont relayés et confortés par les institutions (politiques, économiques, éducatives, sanitaires etc.). [3].

Ces interactions ont longtemps été un point aveugle d'une science exclusivement pensée et exercée par des hommes. Une conséquence a pu être le « sexisme médical », une invisibilisation du sexe / genre, que ce soit dans les diagnostics, la recherche médicale, la formulation de médicaments etc. Celui-ci tend à négliger les femmes - sauf pour les considérer sous l'angle des pathologies liées à leur cycle de vie « reproductive » ou leur « santé mentale » [4].

Or des différences physiologiques existent entre femmes et hommes en matière de réponse du système immunitaire, cardio-vasculaire, des cancers, arthrose, ostéoporose, asthme, vieillissement, etc. Ces facteurs biologiques se combinent aux caractéristiques du « genre » socialement et culturellement construit. Par exemple, les femmes sont plus touchées que les hommes par des maladies chroniques (comme le diabète ou l'obésité). Mais ces risques peuvent être accrus par des comportements plus sédentaires, liés à une moindre liberté de mouvements, un accès plus restreint ou moins sûr à l'espace public, une moindre valorisation du sport pour les filles, pouvant d'ailleurs déboucher sur des inégalités sexospécifiques dans la budgétisation de certaines infrastructures sportives, alimentant un cercle vicieux. De même, les femmes sont plus sujettes à la dépression (ainsi qu'à la maladie d'Alzheimer), mais les hommes sont plus à risque d'une réponse par le recours à l'alcool et par suicide. Le surmenage, le stress et la charge mentale dus au partage inéquitable du rôle domestique et parental favorisent les troubles

psychologiques chez les femmes, tandis que certains codes de la masculinité exigeant un comportement viril, une résistance à la douleur, contribuent à des comportements à risques ou tout simplement au fait que les hommes consultent moins [5].

**La classe sociale, la profession, le statut familial, l'âge, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le statut migratoire**, etc. sont autant de déterminants qui s'imbriquent avec le système de sexe / genre, influant à la fois sur la santé des personnes, leur exposition à des facteurs de risques, les réponses apportées au sein de la famille, ou les attitudes de soignant-es (eux-mêmes influencés par des représentations et stéréotypes) [6].

### **Les femmes principales pourvoyeuses de soins**

Par ailleurs, les femmes constituent les principales actrices de la santé, pourvoyeuses de soins : dans le monde, 70% du personnel de santé rémunéré sont des femmes (mais elles restent sous-représentées aux postes de direction et de responsabilité) [7]. Elles assurent aussi toute une gamme de soins « informels », de proximité, non rémunérés dans les familles (soins aux enfants, aux personnes dépendantes ou malades). L'importance du travail de ce travail de *care* gratuit (ou mal payé) des femmes est rarement reconnue dans la conception dominante du secteur de la santé : elle supposerait une vision plus large de la notion de soins, de participation du public et de reconnaissance des savoirs expérientiels, particulièrement ceux des femmes.

Or cette charge du travail de « prendre soin » augmente au moment des crises (sanitaires, écologiques, climatiques, conflits armés). D'un autre côté, les compétences associées au *care* pourraient être valorisées et constituer des éléments de réponse et de résilience pour faire face aux crises.

## **La santé environnementale à l'ordre du jour**

**Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé environnementale** comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de l'environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux [8]. De fait, les enjeux dits de « santé environnement » sont très larges : impacts des pollutions et substances toxiques, des nuisances (y compris dans le domaine du travail), alimentation, dégradation des eaux et perte de biodiversité, réchauffement climatique, etc.

En Europe, le bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) organise des Conférences ministérielles sur la santé et l'environnement dont la 7ème a eu lieu en 2023. Les pays sont invités à élaborer des "Plans santé environnement" au niveau national (et régional).

Selon l'OMS, un quart des décès et des pathologies chroniques dans le monde sont liés à ces facteurs environnementaux. La situation s'aggrave, puisque 3,6 milliards de personnes vivent déjà dans des zones particulièrement sensibles au changement climatique ; 2 milliards n'ont pas accès à l'eau potable. La pollution de l'air tue au moins sept millions de personnes [9] - notamment des femmes quand il s'agit de l'air intérieur, en raison de modes de cuisson au bois et au charbon dans des pays des Suds. La multiplication des zoonoses, comme la pandémie de covid-19, est liée à la déforestation, la destruction d'écosystèmes, le braconnage d'animaux sauvages.

Selon l'OMS, en Europe "plus de 1,4 million de décès enregistrés annuellement dans la région européenne sont encore imputables à des facteurs de risque environnementaux, au premier rang desquels la pollution de l'air". L'Europe est une région où le réchauffement climatique est considéré comme deux fois plus rapide que dans le reste du monde. La canicule de l'été 2022 aurait causé 62 000 décès (Commission européenne). Notons en Europe l'expansion de la maladie de Lyme transmise par les tiques, dont la propagation est amplifiée par le réchauffement climatique.

Pour y répondre, l'approche intégrée « Une seule santé » (One Health) reconnaît que « la santé des

humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général (y compris des écosystèmes) est étroitement liée et interdépendante » [10].

**Les dérèglements climatiques ont un impact sur la santé, qu'il devient de plus en plus urgent de documenter**, pour que les politiques publiques tiennent compte, aux niveaux global et local, des risques dus aux épisodes extrêmes (tempêtes, cyclones), aux sécheresses et inondations, au stress thermique des populations, à l'extension de maladies à transmission vectorielle, à la salinisation de nappes phréatiques en raison de la hausse du niveau des océans. Les coûts sanitaires de ces dérèglements sont désormais à l'ordre du jour des Conférences des parties à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et pour la première fois, à la COP28 de décembre 2023, une « Journée de la santé » était organisée, débouchant sur une Déclaration sur le climat et la santé. Celle-ci reconnaît « la nécessité pour les gouvernements de protéger les communautés et de préparer les systèmes de santé à affronter les impacts sanitaires liés au climat, tels que les chaleurs extrêmes, la pollution de l'air et les maladies infectieuses » [11].

## **Croiser Genre, santé, environnement climat**

On a vu ci-dessus les impacts du système de sexe/genre en matière de santé et les impacts sanitaires de la crise environnementale et climatique. Il s'agit maintenant de croiser ces enjeux. Femmes et hommes sont susceptibles d'être affectés ou de réagir de façon différenciée face aux facteurs environnementaux et climatiques, à la fois en raison de leur physiologie et de leurs rôles sociaux genrés, d'autant que ceux-ci aggravent les inégalités et discriminations socioéconomiques.

Ainsi les femmes, notamment les cheffes de famille monoparentales (qui sont des femmes à 80%), les migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile, les femmes âgées seules, sont nombreuses à connaître la précarité énergétique [12], des logements insalubres, l'isolement en milieu rural.

### **Impacts des pollutions sur les femmes et les hommes**

Selon l'INSERM, "les nuisances de l'environnement - polluants physiques, chimiques et microbiologiques - ou encore les expositions liées aux activités professionnelles et domestiques ont des répercussions différentes sur la santé des femmes et celle des hommes". [13]. La notion de "exposome" est développée pour désigner l'ensemble de ces expositions (chimiques, physiques, biologiques) en y ajoutant toutes les expositions liées au travail et au cadre de vie en général. [14]

Sur le plan physiologique, les substances chimiques (pesticides, nanoparticules de plastique, bisphénols, phtalates, dioxines, additifs alimentaires) massivement disséminées depuis des décennies dans l'eau, l'air, les sols, les aliments et toute une gamme de produits de consommation courante (par exemple les protections hygiéniques féminines), constituent autant de perturbateurs endocriniens, en raison de leur action « hormone-like », notamment in utero. Cela favorise les cas de puberté précoce chez les filles, l'endométriose, les cancers hormono-dépendants, le diabète, l'obésité. Ayant une masse grasseuse plus importante, l'organisme des femmes concentre ces substances toxiques. Moins touchés, les hommes connaissent des vulnérabilités spécifiques telles que malformations, chute de la fertilité, cancer de la prostate.

La division sexuée du travail ainsi que les stéréotypes de genre associés à des comportements "féminins", accroissent les risques pour les femmes et filles : exposition aux polluants ménagers pour les femmes de ménage et dans l'hôtellerie, contacts plus fréquents avec les produits alimentaires et les emballages, les détergents, mais aussi d'une manière générale, usage régulier de maquillage et cosmétiques et nombre plus important de vêtements (lesquels peuvent contenir eux-aussi des additifs toxiques, y compris des substances chimiques per- et polyfluoroalkylées (PFAS, ou "polluants éternels" [15], etc. [16] La précarité économique aggrave les inégalités de santé environnementale, en contraignant à l'achat de produits de qualité médiocre.

## Réchauffement climatique et santé sexuelle et reproductive

Dans le domaine du stress thermique, les femmes réagissent de façon spécifique à la hausse des températures. Elles transpirent moins et sont plus vulnérables aux canicules, particulièrement les femmes âgées et les femmes enceintes. Lors de la grande canicule de 2003, en France, la mortalité chez les plus de 55 ans a été de 15 % plus élevée pour les femmes (à âge égal) [17], ce qui a aussi été constaté dans d'autres pays européens [18]. Des études montrent que l'exposition à des chaleurs élevées au début de la grossesse ou juste avant l'accouchement accroît le risque d'hémorragies et de fausses couches, de prématurité, de prééclampsie (hypertension et atteinte rénale) [19]

Les femmes les plus précaires, particulièrement dans les pays des Suds, subissent de plein fouet les conséquences des dérèglements climatiques, par exemple l'impact de la salinisation de l'eau sur leur santé reproductive [20].

De même, la pollution atmosphérique (notamment les oxydes d'azote) aurait un effet de diminution de la masse osseuse des femmes ménopausées plus rapidement que la normale et d'augmentation de la prévalence d'Alzheimer et Parkinson.

## Genre, santé environnementale et travail rémunéré ou gratuit

L'Organisation internationale du travail (OIT) alerte dans un rapport d'avril 2024 [21] sur le fait que "le changement climatique crée des risques sanitaires graves pour 70% des travailleurs dans le monde". Selon l'OIT, "les conséquences sanitaires du changement climatique peuvent inclure le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, les dysfonctionnements rénaux et les problèmes de santé mentale". Ce document ne prend pas en compte les aspects de genre.

Les hommes connaissent des risques spécifiques du fait de la division sexuée du travail : exposition aux polluants, aux chaleurs extrêmes ainsi qu'au rayonnements ultraviolets dans le secteur de la construction, du bâtiment, de l'agriculture et de la pêche, aux pesticides dans l'agriculture industrielle. [22].

**Partout dans le monde, la surcharge de travail domestique et de soins aux enfants et aux proches** assumée par les femmes s'alourdit dans le contexte de l'augmentation des maladies chroniques (allergies, asthme qui touchent de plus en plus d'enfants au Nord, paludisme et autres maladies à transmission vectorielle, diarrhées infantiles aux Suds), des épidémies, des canicules, des conflits, mais aussi d'aménagement des territoires mal conçu et de carences des services publics (inégalités foncières, constructions précaires sur le littoral ou au bord de cours d'eau et lacs, gestion défectueuse des déchets, eau et assainissement...).

Dans les pays des Suds, les femmes et filles paient un lourd tribut, en raison notamment de leur forte présence dans l'agriculture paysanne, de la raréfaction de l'eau potable, des conflits pour l'accès aux ressources naturelles, des trafics humains qui s'aggravent lors de catastrophes écologiques.

En raison de l'impréparation des politiques d'adaptation et alors que dans certaines régions du monde, le réchauffement s'accélère et les vagues de chaleur deviennent insoutenables. Des mesures ponctuelles de fermeture des écoles (ou de services publics) commencent à être décidées, par exemple en Asie du Sud et du Sud-Est (Bangladesh, Inde, Népal, Vietnam, Philippines etc.), parce que les températures dépassent 40° et "l'indice de chaleur" (ressentie) 45°. Là encore, la charge de s'occuper des enfants, souvent dans des espaces de vie restreints, va reposer principalement sur les femmes. Des études documentent également l'augmentation des violences intrafamiliales dans ces contextes, touchant aussi les enfants. [23]

## Impacts genrés des catastrophes climatiques

Les catastrophes « naturelles » liées aux changements climatiques causent en moyenne 60 000 mort-es par an, le taux de mortalité des femmes étant cinq fois supérieur à celui des hommes et l'espérance de vie des femmes survivantes moindre. [24]. Le stress et la pression psychologique lors d'épisodes climatiques

extrêmes combinés avec la responsabilité d'avoir à sauver et prendre en charge les enfants et les personnes âgées et dépendantes présentent des analogies avec des situations de guerre. L'augmentation des violences de genre, y compris domestiques, dans les semaines et les mois qui suivent les catastrophes climatiques et sanitaires est largement documentée (comme cela a été le cas aussi lors de la pandémie covid-19) [25].

Les changements climatiques conduisent à augmenter l'insécurité alimentaire et la hausse des prix des aliments. Celle-ci touche particulièrement les femmes d'une part en raison de leurs besoins nutritionnels spécifiques pendant la grossesse, l'allaitement et l'accouchement ; d'autre part en raison de la répartition discriminatoire de la nourriture au sein des familles, les femmes et filles étant souvent les premières à sauter un repas ou à réduire leur consommation en période de pénurie. [26]

Les catastrophes écologiques, climatiques et sanitaires entraînent aussi une désorganisation et un moindre accès aux soins de santé sexuelle et reproductive. Dans de tels contextes, le recours à des méthodes dangereuses d'interruption de grossesse exposent les femmes et jeunes filles à une mortalité et morbidité maternelles accrues. Pourtant, selon une analyse du Fonds des Nations unies pour la population, un tiers seulement des Etats intègrent cette priorité dans leurs plans nationaux de lutte contre le réchauffement climatique [27].

### **Troubles psychologiques liés aux dérèglements climatiques ?**

Le changement climatique peut être cause à la fois de problèmes de santé mentale immédiats, comme l'anxiété et le stress post-traumatique en cas de canicules, d'inondations, de destruction d'habitats et de troubles à long terme dus à des facteurs tels que les déplacements et la dislocation de la cohésion sociale. Des études montrent également que les femmes et les jeunes sont plus touchés que les hommes par « l'écoanxiété », exprimant un stress plus important que les hommes, face à la crise climatique et écologique. L'impossibilité ou l'exclusion de la participation à la prise de décision sur les politiques climat, constitue un facteur de stress supplémentaire. [28]. En France, selon un sondage de l'IFOP, 84% des françaises expriment une inquiétude face au changement climatique contre 74% des hommes. [29].

Cette « anxiété d'anticipation » (peur de difficultés, de catastrophes à venir) n'empêche pas l'action : plutôt que de la considérer comme une pathologie, il y a lieu de l'analyser aussi comme une lucidité accrue [30] et un souci du collectif, des générations futures et de la nature.

### **Tirer des conclusions opérationnelles du croisement « genre santé environnement »**

D'une manière générale, plus fortement représentées parmi les couches sociales les plus précarisées et victimes de discriminations et de violences, les femmes sont particulièrement vulnérables aux perturbations environnementales, d'autant plus que des facteurs physiologiques s'ajoutent aux facteurs socioéconomiques et culturels.

Dans tous les pays, les politiques d'austérité débouchent sur des coupes budgétaires dans les services sociaux et de santé, en contradiction avec les nouveaux risques et les engagements à se préparer et s'adapter aux impacts sanitaires de la dégradation de l'environnement et du changement climatique. Ces politiques fragilisent notamment les services de santé sexuelle et reproductive.

Les plans nationaux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, les Plans santé environnement, articulés aux stratégies pour la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation, l'urbanisme etc. gagneraient donc à prendre en compte d'emblée et de façon transversale, à la fois une approche genre et une approche de santé environnementale au sens large du terme.

### **Santé, écologie et genre : l'exemple de la viande**

Un exemple combinant des aspects à la fois sanitaires, écologiques et de genre : la consommation de viandes. La production de viande, notamment par l'élevage intensif, est scientifiquement reconnue comme

écologiquement non viable (fortes émissions de gaz à effet de serre, perte de biodiversité, déforestation, eau, etc.) (outre le caractère non éthique et violent de l'élevage industriel) [31]. D'une manière générale, 14,5 % des émissions de GES d'origine humaine proviennent des produits d'origine animale. En France l'alimentation représente 22 % de l'empreinte carbone nationale. Une diminution de 50 % de la consommation de viande permettrait une baisse importante de l'empreinte carbone. [32]. La production de "viande rouge" est particulièrement polluante, tandis que sa consommation excessive (ainsi que celle de charcuteries) a un impact négatif sur la santé (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, maladie inflammatoire de l'intestin...). [33] La diminution de ces consommations est donc un enjeu à la fois écologique et sanitaire.

Mais on peut se pencher aussi sur le genre... Traditionnellement la viande (rouge) est associée au masculin, à la virilité, à la puissance. Une partie des hommes consomme en moyenne plus de viande que la plupart des femmes, et celles-ci optent plus fréquemment pour des régimes intégrant plus de végétaux. Des études ont montré que les hommes qui s'identifient à la masculinité "forte" et une dévalorisation de valeurs dites "féminines", ont tendance à valoriser la consommation de viande et à résister aux conseils de diminution de cette consommation. [34]. On peut donc estimer que, pour élaborer des messages d'information de santé publique et environnementale ciblés, il y a intérêt à prendre en compte la question des représentations et stéréotypes de genre.

### **Des cobénéfices genre santé et climat ?**

Par ailleurs, les politiques de transition écologique pourraient offrir des opportunités dans le domaine des emplois et activités produisant des « **co-bénéfices** » **genre, santé et climat**. Par exemple, financer la protection de biodiversité, les espaces verts et la lutte contre la pollution en milieu urbain réduira aussi les inégalités sanitaires de genre. Soutenir l'agroécologie et l'agriculture biologique générera des activités où partout dans le monde les femmes, les jeunes et leurs associations sont très présents, tout en améliorant la qualité de l'alimentation et de la santé humaine et des écosystèmes.

**La Déclaration de la COP28 sur santé et climat** insiste sur les priorités suivantes : mettre en place des systèmes de santé plus résistants au climat ; renforcer la collaboration intersectorielle pour réduire les émissions ; maximiser les avantages de l'action climatique pour la santé ; accroître le financement des solutions en matière de climat et de santé. A cette COP28, l'Unicef et le Fnuap ont lancé un appel à l'action pour une protection d'urgence de la santé des femmes enceintes (dont les besoins physiologiques sont augmentés), mères et nouveaux-nés et l'inclusion spécifique de leurs besoins dans les politiques liées au climat.

Il faudrait dès à présent réfléchir à l'intégration d'une approche genre dans ces propositions. Quelques pistes : la recherche de la parité décisionnelle et de la prise en compte systématique d'une analyse genre dans les instances de santé environnement climat ; la budgétisation sensible au genre dans le domaine santé environnement et transition écologique ; la continuité des services de santé sexuelle et reproductive en cas de catastrophes sanitaires et environnementales ; la sensibilisation des étudiant-es et du personnel soignant dans le domaine genre et santé environnementale ; la recherche en genre santé environnement climat et la collecte de données sexuées, notamment dans les domaines de l'impact de la division sexuée du travail (expositions différenciées aux polluants), sur les violences de genre, la santé mentale, l'écoanxiété, l'approche « one Health » (cf. ci-dessus).

### **Revoir les modèles économiques à la fois consumériste et sexistes**

Il est urgent de promouvoir un réel débat public sur le modèle de développement productiviste consumériste générateur à la fois d'inégalités socioéconomiques, de dégradation écologique, de disséminations des polluants et qui augure de catastrophes sanitaires de plus en plus fréquentes. Les dégradations environnementales constituent des violations des droits fondamentaux, comme le droit de vivre dans un environnement sain ou encore le droit à la santé, à l'alimentation, à l'eau. Les négociations au niveau international sur un « traité mondial pour mettre fin à la pollution plastique » [35] ou pour la mise en œuvre de la Résolution des Nations unies de juillet 2022 reconnaissant le « droit à un environnement propre, sain et durable » [36] doivent faire l'objet de débats publics au niveau national et

prendre en compte le genre et l'objectif d'égalité femmes-hommes [37].

Les associations de femmes et féministes ont été pionnières des enjeux de santé environnementale : dès avant le Sommet de la Terre en 1992 à Rio, elles étaient porteuses d'un plaidoyer « Pour une planète en paix et en bonne santé » [38]. Il est nécessaire de soutenir et financer les associations féministes (sans oublier les mouvements qui oeuvrent pour des masculinités positives) pour qu'elles se saisissent dans tous les pays des enjeux climat environnement et santé et les articulent aux luttes contre les violences et pour l'égalité décisionnelle.

La prise en compte du genre et des droits des femmes, ainsi que des savoirs et des initiatives développées par des femmes et associations de femmes dans le monde entier est déterminante pour enrichir et diversifier la discussion et les choix politiques démocratiques.

## **Les Aînées pour le climat : victoire en Cour européenne des droits de l'Homme**

C'est la première fois que la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) se prononce sur la responsabilité des Etats en matière d'action contre le changement climatique. Une décision perçue comme historique car elle pourrait être une base de jurisprudence dans les 46 Etats membres du Conseil de l'Europe : la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'Homme a rendu le 9 avril 2024 son verdict dans l'affaire présentée par l'association Suisse "Les Aînées pour le climat" ainsi qu'à titre individuel par quatre de ses membres [39]. La cour a statué que la Suisse viole les droits humains des femmes âgées en ne prenant pas les mesures nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique. Il s'agit d'une violation de l'article 8 (droit à la vie privée et familiale). Le droit à la vie (article 2) n'a pas été retenu bien que les requérantes argumentaient aussi sur leurs droits à la santé et à la vie (bafoués à cause de l'inaction climatique des Etats). Notons que l'atteinte au droit à la vie requiert d'établir l'existence d'un risque de mort imminente. La cour a par ailleurs considéré que la requête de l'association, qui représente plus de 2500 femmes âgées de 64 ans et plus, peut revendiquer le statut de "victime".

Selon l'association, "Les Aînées pour le climat Suisse s'engagent pour la protection de leurs droits fondamentaux à la santé et à la vie. Ces droits fondamentaux sont protégés par la Constitution suisse et la Convention européenne des droits de l'homme, que la Suisse a ratifiée en 1974. Les canicules, que le changement climatique d'origine humaine rend de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses, menacent en particulier la santé et la vie des femmes âgées. Des études et des rapports de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et des Académies suisses des sciences confirment que les Aînées souffrent particulièrement des canicules de plus en plus fréquentes et de plus en plus intensives".

---

## **Notes**

[1] Le terme « environnement » n'est pas très satisfaisant pour signifier les interactions écologiques et humaines. Il sera utilisé ici en considérant que la « santé environnementale » ou « santé-environnement » constitue un champ officiel depuis une trentaine d'année. L'article parle de « environnement », « écologie », « climat », « biodiversité » de façon globale, dans la mesure où tous les aspects de la crise écologique sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

[2] Le terme « genre » est un raccourci (issu de l'anglais gender) pour désigner la construction sociale et culturelle du « masculin » et du « féminin », l'analyse sociologique des « rapports sociaux de sexe ». Le terme « sexe » se réfère aux caractéristiques anatomiques, physiologiques, génétiques de la sexuation, selon qu'une personne est née « femme » ou « homme ». L'intersexuation et les questions trans' ne seront pas abordées dans le cadre de ce dossier.

[3] Sur les définitions et enjeux de genre, cf. [dossier d'Adéquations](#)

[4] Le sexisme médical fait désormais l'objet de recherches et de documentation, par exemple : « Pourquoi la médecine est-elle sexiste ? », Joëlle Schwarz et Carole Clair, co-responsables de l'unité « Santé et genre » d'Unisanté : [www.youtube.com/watch?v=Nv1joCEcQqs&t=52s](http://www.youtube.com/watch?v=Nv1joCEcQqs&t=52s).

[5] Pour plus d'informations, cf. le dossier documentaire de l'Inserm sur genre et santé : [www.inserm.fr/dossier/genre-et-sante](http://www.inserm.fr/dossier/genre-et-sante) et le rapport du Haut Conseil à l'égalité « Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique, décembre 2020 : [www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/sante-droits-sexuels-et-reproductifs/actualites/article/prendre-en-compte-le-sexe-et-le-genre-pour-mieux-soigner-un-enjeu-de-sante](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/sante-droits-sexuels-et-reproductifs/actualites/article/prendre-en-compte-le-sexe-et-le-genre-pour-mieux-soigner-un-enjeu-de-sante).

[6] Les stéréotypes croisés peuvent avoir des impacts délétères, comme par exemple la réponse de services d'urgences face aux « plaintes » de femmes perçues comme « arabes » ou Noires, négligées et minimisées au titre d'un soi-disant « syndrome méditerranéen » entraînant un supposé rapport différent à la douleur.

[7] Voir [www.ipsos.com/fr-fr/inegalites-femmes-hommes-lhopital-des-discriminations-professionnelles-toujours-trop-frequentes-et](http://www.ipsos.com/fr-fr/inegalites-femmes-hommes-lhopital-des-discriminations-professionnelles-toujours-trop-frequentes-et).

[8] OMS, Conférence d'Helsinki, 1994 ; Plan santé environnement pour l'Europe : [www.who.int/europe/fr/publications/i/item/WHO-EURO-1994-3844-43603-61261](http://www.who.int/europe/fr/publications/i/item/WHO-EURO-1994-3844-43603-61261).

[9] Voir [www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health](http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health).

[10] Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; [www.who.int/fr/news/item/01-12-2021-tripartite-and-unep-support-ohhlep-s-definition-of-one-health](http://www.who.int/fr/news/item/01-12-2021-tripartite-and-unep-support-ohhlep-s-definition-of-one-health).

[11] Voir <https://news.un.org/fr/story/2023/12/1141212>.

[12] Voir [www.precarite-energie.org/les-femmes-et-meres-celibataires-plus-exposees-a-la-precarite-energetique-lue-se-saisit-du-sujet](http://www.precarite-energie.org/les-femmes-et-meres-celibataires-plus-exposees-a-la-precarite-energetique-lue-se-saisit-du-sujet).

[13] <https://www.inserm.fr/actualite/sante-et-environnement-comprendre-les-differences-entre-les-femmes-et-les-hommes/>.

[14] Cf. Catherine Vidal. Femmes, Santé et Environnement : La vulnérabilité des populations féminines. 2020 Inserm-03022964

[15] cf. dossier Les vêtements : quand les toxiques se cachent - <https://www.asef-asso.fr/production/les-vetements-quand-les-toxiques-se-cachent-la-synthese-de-lasef/>

[16] « Quel impact des polluants sur la santé des femmes ? » Fondation pour la Recherche Médicale, mai 2023 : [www.frm.org/upload/presse/cd-et-dp/20230531\\_cp\\_frm\\_sante\\_environnement.pdf](http://www.frm.org/upload/presse/cd-et-dp/20230531_cp_frm_sante_environnement.pdf).

[17] Etude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en 2006

[18] Sex differences in temperature-related all-cause mortality in the Netherlands, 2022 : [www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8755659](http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8755659).

[19] Climate change and women's health : Impacts and policy directions Rapport publié en 2020 par le

National Bureau of Economic Research : [www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6038986/](http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6038986/).

[20] Reportage de NBC News dans le district de Satkhira au Bangladesh : [www.nbcnews.com/science/environment/coastal-bangladesh-climate-change-devastates-womens-reproductive-health-rcna74802](http://www.nbcnews.com/science/environment/coastal-bangladesh-climate-change-devastates-womens-reproductive-health-rcna74802).

[21] Assurer la sécurité et la santé au travail à l'heure du changement climatique [https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_923817/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_923817/lang--fr/index.htm)

[22] Plus de 870 millions de travailleurs et travailleuses agricoles sont susceptibles d'être exposés aux pesticides, avec plus de 300 000 décès attribués à l'empoisonnement par les pesticides chaque année, selon l'OIT

[23] Selon une étude menée en Inde, Pakistan et Nepal auprès de 194 871 femmes et filles and women de 15 à 49 entre 2010 et 2018, publiée en 2023 dans JAMA Psychiatry, l'augmentation de 1° de la température a été corrélée à une hausse de 6% des violences domestiques, cf. <https://www.theguardian.com/environment/2023/jun/28/climate-crisis-linked-to-rising-domestic-violence-in-south-asia-study-finds>

[24] « Gender and disaster risk reduction » (2013) PNUD, 2013, [www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Environment/PB3-AP-Gender-and-disaster-risk-reduction.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Environment/PB3-AP-Gender-and-disaster-risk-reduction.pdf)

[25] Le covid-19 et les violences contre les femmes et les filles : lutter contre la pandémie de l'ombre, Note de politique n°17, ONU Femmes [www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Policy-brief-COVID-19-and-violence-against-women-and-girls-fr.pdf](http://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Policy-brief-COVID-19-and-violence-against-women-and-girls-fr.pdf).

[26] Étude analytique sur une action climatique tenant compte des questions de genre et axée sur l'exercice plein et effectif des droits des femmes, Conseil des droits de l'Homme, ONU, 2019

[27] le Fonds des Nations unies pour la population appelle les pays à "consacrer 1% de leur budget climat à la santé et aux droits sexuels et reproductifs".

[28] Cf. notamment étude Université de Louvain, pour la Belgique : <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/1-belge-sur-10-souffre-d-eco-anxiete-severe.html>.

[29] Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste. Rapport annuel sur l'état de la France en 2023, CESE ; [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023\\_24\\_RAEF.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2023/2023_24_RAEF.pdf)

[30] D'autant que les enquêtes montrent que les femmes sont moins souvent « climato-sceptiques » que les hommes.

[31] Voir notre rubrique sur les droits des animaux <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique456>

[32] Une étude du Réseau Action Climat et Société française de Nutrition "fournit des résultats scientifiques inédits sur les régimes alimentaires permettant de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre, avec une diminution de 50 % de la consommation de viande par rapport à la moyenne française actuelle, tout en satisfaisant l'ensemble des apports nutritionnels recommandés". [Télécharger](#)

[33] [En excès, la viande est décidément mauvaise pour la santé, Reporterre, 2023](#)

[34] Etude récente en Australie, [Fleshing Out the Ways Masculinity Threat and Traditional Masculinity](#)

[35] 460 millions de tonnes de plastiques sont produits chaque année, faisant du plastique le troisième matériau le plus fabriqué au monde, derrière le ciment et l'acier. 81% des produits fabriqués en plastique finissent en déchet en moins d'un an (OCDE). L'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (ANUE-5) a adopté en mars 2022 une résolution en vue de négocier, d'ici fin 2024, un traité mondial de lutte contre la pollution plastique : [www.unep.org/fr/pollution-plastique](http://www.unep.org/fr/pollution-plastique).

[36] Voir [www.adequations.org/spip.php?rubrique442](http://www.adequations.org/spip.php?rubrique442).

[37] La Résolution incite à « assurer l'égalité des genres et à mener une action qui tienne compte des questions de genre pour faire face aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, ainsi que de l'importance que revêtent pour la préservation de l'environnement l'avancement des femmes, le rôle mobilisateur des femmes, la prise de décision par des femmes, la participation pleine, égale et effective des femmes et des filles et le rôle que jouent les femmes en tant que gestionnaires, dirigeantes, protectrices des ressources naturelles et agentes de changement »

[38] Voir [www.adequations.org/spip.php?article897](http://www.adequations.org/spip.php?article897).

[39] <https://ainees-climat.ch/> ; Télécharger l'arrêt "AFFAIRE VEREIN KLIMASENIORINNEN SCHWEIZ ET AUTRES c. SUISSE (Requête no 53600/20) (pdf 288 pages)